

Situations à risque pour le Bilan comparatif des médicaments en soins à domicile



Soins de courte durée

Admission



Soins à domicile

Cercle de la prestation des soins



Rendez-vous chez le médecin / à la clinique

Congé



Auto-soins



Soins longue durée / courte durée

Objectif : Établir une liste de médicaments complète et précise incluant les médicaments sous ordonnance et en vente libre lors de l'admission en soins à domicile.

Une fois les divergences identifiées et résolues grâce au BCM, on obtient une liste de médicaments finalisée et à jour.

Objectif : Communiquer une liste de médicaments précise, complète et à jour lors d'une visite ou d'une consultation avec un professionnel de la santé qui se retrouve au sein du cercle de la prestation des soins du client.

Les situations à risque nécessitant un BCM peuvent inclure: la prise de rendez-vous à la clinique ou dans un établissement de santé, le changement de l'état de santé du client, les normes fixées à cet égard par l'établissement, transfert à un niveau de soins alternatif au sein de l'établissement.

Le clinicien en soins à domicile met la liste de médicaments à jour après chaque consultation avec un clinicien ou à chaque visite du client chez un professionnel de la santé qui se trouve au sein du cercle de la prestation des soins du patient.

Objectif : Communiquer une liste de médicaments précise, complète et à jour au prochain professionnel de la santé lors du congé des soins à domicile.

Si le client obtient son congé en soins de courté ou de longue durée, le clinicien met la liste de médicaments à jour et communique celle-ci au prochain professionnel de la santé.

Si le client obtient son congé et est dirigé vers l'autosoin, le clinicien vérifie que le client / la famille comprennent les changements qui ont été apportés à la pharmacothérapie.

À toutes les interfaces de soins, le clinicien en soins à domicile vérifie que le client / la famille comprennent les changements qui ont été apportés à la pharmacothérapie.